



Règlement et charte du CDI

publié le 26/06/2018 - mis à jour le 26/06/2019

Le CDI est un lieu de recherche de documentation et de lecture. Le silence y est donc de rigueur, toutefois les élèves peuvent communiquer à voix basse.

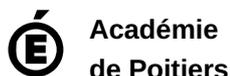
Le CDI est également un lieu d'information sur l'actualité, les manifestations culturelles, l'orientation.

Les élèves peuvent utiliser les postes informatiques dans le cadre de leur travail, conformément à la charte informatique et Internet de l'établissement.

Il existe un règlement interne au CDI qui vient compléter le règlement du collège. Il est affiché à l'entrée et dans divers endroits du CDI (ouvrir le document "**Charte du CDI**" ci-dessous).

Document joint

 [Charte du CDI](#) (PDF de 88.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.